



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DRIRE

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

AQUITAINE

Subdivision de Lot-et-Garonne – Cité Administrative Lacuée – 47031 AGEN CEDEX

☎ 05.53.69.19.75. -- 📠 05.53.69.19.88

www.aquitaine.drire.gouv.fr

L. DENIS
Chef de la Subdivision

Tél : 05.53.69.19.75.

N/réf : LD/LD/SUB47/EI/192/07

Agen, le 25 avril 2007

INSTALLATIONS CLASSEES

Serge SUC, gérant de l'enseigne
« Longueville Auto », à LONGUEVILLE

RAPPORT DE PRESENTATION AU CODERST, Arrête Préfectoral Complémentaire portant agrément

Objet : Demande d'agrément pour l'exploitation d'une installation de dépollution et de démontage de Véhicule Hors d'Usage

Conformément à l'arrêté ministériel du 15 mars 2005, M Serge SUC, gérant de l'enseigne « Longueville Auto », située à Longueville, a déposé le 12 janvier 2007 une demande d'agrément pour exercer ses activités de stockage, de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage (VHU).

Cette demande contient l'ensemble des documents prévus par l'arrêté susvisé, et notamment un rapport de contrôle de la conformité du site vis-à-vis :

- de l'article 2 de cet arrêté ministériel,
- de l'arrêté préfectoral du 15 mars 1982 autorisant l'exploitation de l'installation au titre des Installations Classées.

Ce contrôle réalisé le 6 décembre 2006 par la société DNV certification France accréditée à cet effet depuis le premier janvier 2005, a mis en évidence 3 non-conformités mineures relatives à l'application de l'arrêté Préfectoral et aucune non conformité par rapport à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 15 mars 2005.

L'exploitant nous a apporté directement les éléments de réponse suivants par courrier du 5 avril 2007 :

